

Image not found or type unknown



Fermeture administrative

Par **Eff5**, le **26/06/2021** à **12:22**

Bonjour, le commerce dans lequel je travaille fait l'objet d'une fermeture administrative.
Durant cette fermeture, vais-je continuer à percevoir mon salaire complet ?
Mon employeur a-t-il le droit de me demander de travailler pendant cette période de fermeture ? (Clic & collect par exemple)
Merci pour votre réponse